

Le .FR en 2019

Les études de l'Afnic

Février 2020

afnic

Table des matières

Glossaire	3
1. La croissance du .FR	4
2. Parts de marché en France.....	5
3. Activité du .FR.....	8
4. Formation du solde net du .FR	11
5. Paramètres clés du .FR.....	12
6. Concentration du marché du .FR.....	16
7. Répartition des .FR sur le territoire national	19
8. Titulaires étrangers	20
9. DNSSEC.....	21
10. Noms en caractères accentués sous .FR	22
11. Dépôts en mode multi-années	23
12. Perspectives 2020 du .FR	25

Glossaire

TLD (TOP-LEVEL DOMAIN) : extension de premier niveau. Le .FR, le .ORG sont des extensions de premier niveau.

ccTLD (COUNTRY-CODE TOP-LEVEL DOMAIN) : extension de premier niveau correspondant à un territoire ou à un pays. Le ccTLD de la France est .FR, mais il existe d'autres ccTLD français comme le .RE (Île de la Réunion), le .PM (Saint-Pierre et Miquelon) etc.

gTLD (GENERIC TOP-LEVEL DOMAIN) : extension générique, non rattachée à un pays ou à un territoire particulier. Le .COM, le .NET, le .ORG sont des gTLD.

LEGACY gTLD : extension générique créée avant 2014. Ce sont des extensions « historiques » comme les .COM, .NET, .ORG ou plus récentes (2001-2004) comme les .INFO, .BIZ, .MOBI, etc.

nTLD (NEW TOP-LEVEL DOMAIN) : extension générique créée après 2014. Les nTLD se répartissent en plusieurs sous-segments comme les geoTLD (régions, villes...), les community TLD (à caractère communautaire), les .BRAND (extensions correspondant à de grandes marques) ou les nTLD génériques (termes usuels du dictionnaire).

1. La croissance du .FR

Le .FR comptait 3 428 951 noms en stock au 31/12/19, contre 3 305 296 au 31/12/18.

Il a donc crû de 3,7 % en 2019, pour un solde net de 123 655 noms.

Sa croissance modérément orientée à la baisse (elle avait été de 5,2 % en 2017 et 4,4 % en 2018) reste nettement supérieure à celle du marché français toutes extensions confondues. Celui-ci n'a en effet cru que de 2,0 % en 2019 (contre 2,1 % en 2018 et 3,2 % en 2017).

La croissance du marché mondial reste légèrement supérieure à celle du .FR en 2019 (de l'ordre de 4 %), mais cette performance est liée à un certain nombre de phénomènes ponctuels tels que l'explosion du .TW (qui a commencé en novembre à subir l'impact du non-renouvellement des noms déposés par des spéculateurs en 2018/2019), ou bien l'effet d'aubaine créé par l'ouverture des noms directement sous .UK. Les variations d'ampleur considérable du .CN contribuent aussi à la volatilité du marché mondial, de même que les vagues spéculatives affectant les nTLD (cas du .ICU fin 2019, avec plus de 4 millions de noms déposés en quelques semaines).

Évolution des croissances annuelles

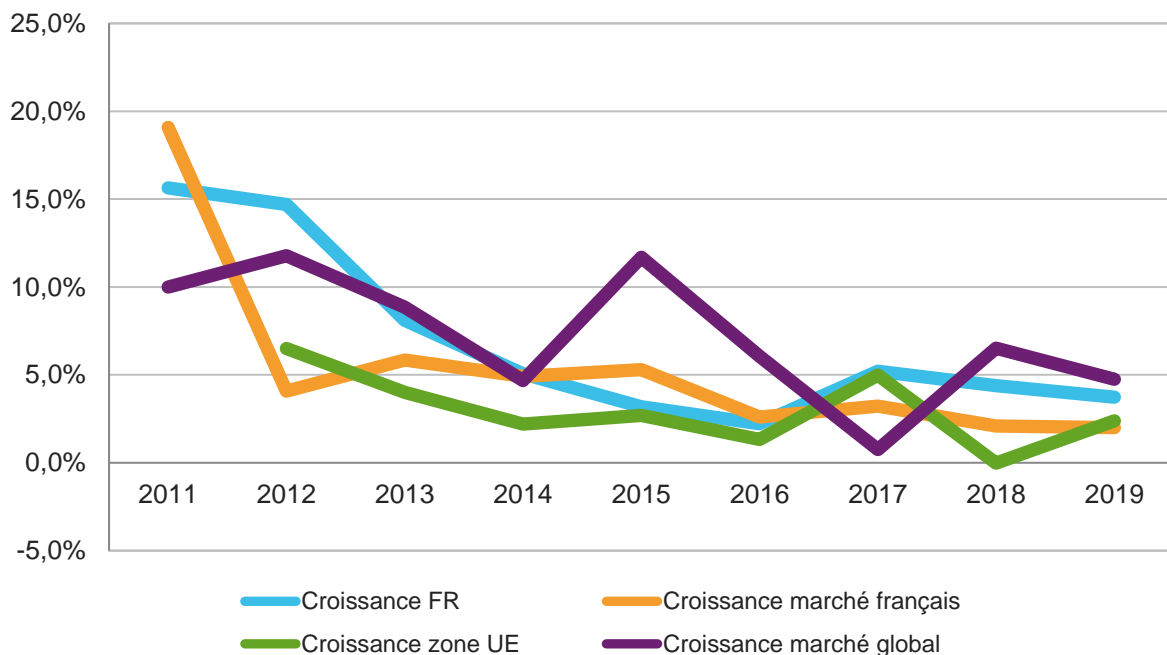


Figure 1

Les quelques grandes extensions ayant connu une forte progression en 2018, notamment les .CN, .TW, .UK, ont plutôt stagné au 2^e semestre 2019, quand ils n'ont pas perdu de stock. Ce phénomène conjugué à des « Legacy » partagés entre la bonne santé du .COM et le déclin continu des autres extensions « historiques »¹ explique la stabilité de la croissance du marché global.

On relève que la performance du marché français dans son ensemble est alignée en 2019 avec celle des ccTLD de l'Union européenne tout en restant sensiblement inférieure à celle du marché mondial.

¹ Les grands Legacy hors .COM sont tous en perte de stock plus ou moins prononcée en 2019 (selon nos estimations, -25 % pour le .BIZ, -10 % pour le .INFO, -10 % pour le .MOBI, -5 % pour le .NET, -2 % pour le .ORG).

2. Parts de marché en France

Le .FR ayant crû plus vite que son marché local en 2019 (cf. Fig. 1), sa part de marché a continué à s'apprécier cette année pour atteindre 37,7 % (contre 37,2 % fin 2018). Cette part de marché représente un nouveau plus haut historique pour le .FR.

Le gain de part de marché a donc été de 0,5 point en 2019, une performance sensiblement équivalente à celle du .COM qui avait eu de meilleurs résultats en 2018. Cette dernière extension reste cependant le « leader » en France avec 45,2 % de parts de marché.

Le Tableau 1 permet de visualiser très nettement les « gagnants » et les « perdants » : tandis que les deux « leaders », .FR et .COM, ne cessent de gagner du terrain, les Autres Legacy en ont systématiquement perdu entre 2012 et 2019, de même que les « Autres ccTLD » (extensions pays étrangères déposées par des personnes morales et physiques situées en France). Ceux-ci restent logiquement assez marginaux, de même que les nouveaux TLD qui ont maintenu leurs positions en 2019.

Tableau 1 : variations des parts de marché en France (2012 – 2019)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
.FR	3,6%	0,4%	0,1%	-0,7%	0,0%	0,7%	0,8%	0,5%
.COM	-3,2%	0,3%	-0,7%	0,6%	0,1%	0,1%	1,2%	0,6%
Autres Legacy	-0,6%	-0,6%	-0,5%	-0,3%	-0,9%	-1,0%	-0,9%	-0,8%
Autres ccTLD	0,2%	-0,2%	-0,1%	-0,4%	-0,1%	-0,1%	-0,3%	-0,2%
nTLD			1,3%	0,8%	0,9%	0,3%	-0,9%	-0,1%

Tableau 1 : variations des parts de marché en France (2012 – 2019)

Nous analysons lors du Bilan 2018 la contre-performance des « Autres Legacy » comme pouvant être due à divers facteurs, qui restent valables aujourd'hui sauf peut-être en ce qui concerne les nTLD.

- Nous évoquons alors « la concurrence accrue des nTLD, qui contraint les titulaires à des « arbitrages » dans les noms qu'ils renouvellent ou qu'ils choisissent de déposer » ; or l'effritement de la part de marché des nTLD montre que ceux-ci ne se développent plus autant au détriment des Autres Legacy.
- L'impact des nTLD en termes d'ouverture de l'offre, qui pourrait créer une certaine confusion tout en rendant strictement impossible toute stratégie défensive « globale ». Les dépôts défensifs réalisés depuis quinze ou vingt ans dans les « Autres Legacy » perdraient donc de leur intérêt et ne justifieraient plus les renouvellements, tout en limitant le bénéfice attendu de dépôts défensifs.
- Le recentrage des registres de ces extensions sur des marchés à fort potentiel comme la Chine ou, de par leur importance historique, les États-Unis. Dans cette optique, la France peut être jugée par les registres de ces extensions comme un marché à potentiel restreint :
 - il est dominé sans équivoque par le .COM et par le .FR ;
 - son taux d'équipement est élevé, et même s'il se produit des effets de rattrapage, les TPE/PME sont un public difficile à toucher sans relais de proximité dont ces registres ne disposent pas ;
 - son taux de croissance en termes de noms de domaine déposés est modéré et moins prometteur que ceux de pays « émergents » sur internet.

Ces différentes raisons peuvent inciter les registres à concentrer ailleurs les opérations marketing visant à préserver ou développer ces extensions. Ce n'est pas le cas du .COM qui a une position de leader à maintenir, tout en disposant d'un réseau de distributeurs bien établi.

On note toutefois que d'après nos estimations réalisées à partir des données fournies par Zooknic, le taux de croissance du .COM en France a été de 3,9 % contre une croissance de 4,9 % au niveau mondial. En 2019, cette performance a donc été en France inférieure de 1 point à son niveau mondial.

La faiblesse du segment des nTLD est cependant la résultante de deux tendances contradictoires :

- **d'une part, les extensions géographiques (.ALSACE, .BZH, .CORSICA, .PARIS) sont toutes orientées à la hausse en affichant des taux de croissance souvent supérieurs à 6 %, soit trois fois la moyenne du marché français ;**
- **d'autre part, les extensions génériques peuvent continuer de souffrir d'une demande faible conjuguée au renouvellement limité de noms spéculatifs qui n'ont pas tenu leurs promesses, ou de noms défensifs que leurs titulaires finissent par abandonner au vu des coûts induits.**

Ce dernier constat pourrait indiquer que les deux « moteurs » habituels de l'émergence des extensions, le domainning d'une part et les dépôts défensifs d'autre part, ne jouent presque plus aucun rôle dans le développement des nTLD en France. L'effet « nouveauté » ne jouant plus et les paris spéculatifs s'étant révélés généralement perdants, les domainers français « bouderaient » les nTLD. De leur côté, les ayants droit s'étant positionnés sur certaines extensions sensibles en appliquant un principe de précaution s'aperçoivent, quelques années plus tard, que le risque avait été surestimé et/ou que ces noms de domaine ne seront jamais utilisés.

Les volumes toujours proportionnellement faibles de ce segment ne sont pas surprenants :

- **les nTLD génériques sont le plus souvent anglophones, mal adaptés à un marché francophone sauf dans certains cas où les termes sont bien connus, mais restent d'un emploi anecdotique (.GURU, .VENTURES, .SHOP...) ;**
- **les .MARQUE sont par nature destinés à des usages internes et induisant rarement de forts volumes ;**
- **les communityTLD cumulent les particularités des deux précédents ;**
- **les geoTLD enfin sont les plus susceptibles de développer à terme des volumes conséquents, mais ils se heurtent encore à la problématique de l'appropriation par les utilisateurs et de la distribution par un réseau de revendeurs et de prescripteurs maillant finement le territoire concerné.**

La Figure 2 ci-dessous montre que sur une longue période, les deux « leaders » représentent plus de 80 % du marché à eux seuls, après avoir longtemps frôlé ce seuil sans parvenir à le dépasser.

Évolutions des parts de marché en France

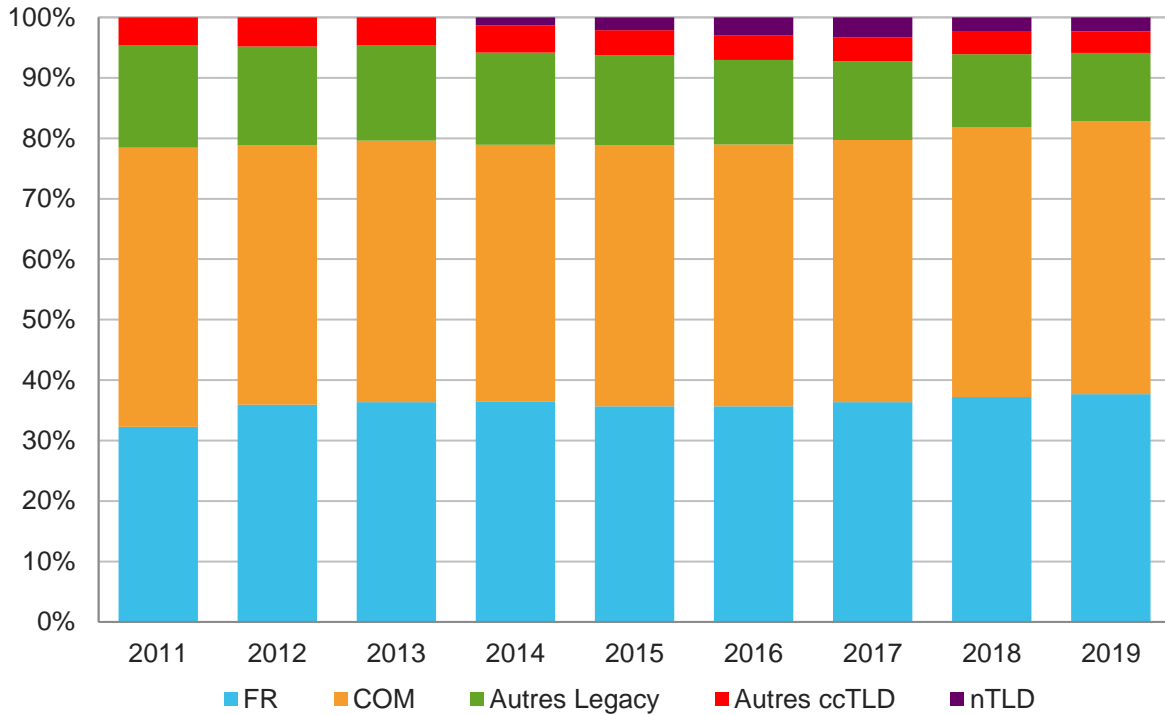


Figure 2

Les données des TLD autres que le .FR sont des estimations fournies par ZookNIC.

3. Activité du .FR

Nous avons vu ci-dessus que la croissance du .FR a continué à se tasser en 2019, le solde net s'établissant à 123 655 noms contre 138 961 en 2018.

Le Tableau 2 présente les écarts par nature de flux.

Flux	2018	2019	Variation (abs)	Variation (%)
Créations	648 563	694 063	+ 45 500	+ 7 %
Suppressions nettes²	509 602	570 408	+ 60 806	+ 12 %
Solde net	138 961	123 655	- 15 306	- 11 %

Tableau 2

Ces éléments méritent toutefois d'être nuancés :

- en 2018/2019, 14 000 noms ont été créés par un unique titulaire vraisemblablement chinois, dont 2 000 en 2018 et 12 000 en 2019. Les opérations de vérifications menées par les équipes de l'Afnic ont conduit à la suppression de ces noms faute de disposer d'informations fiables concernant ce titulaire³. Il faudrait donc, pour annuler cette « opération blanche », éliminer ces 14 000 noms des créations comme des suppressions ;
- un grand bureau d'enregistrement a demandé la suppression de 15 000 noms qui ne lui étaient pas payés depuis plusieurs années. Cette opération était légitime et doit être conservée dans nos chiffres, mais elle les biaise un peu en concentrant sur un moment précis des suppressions qui auraient pu être réalisées au fil de l'eau, s'étendant sur 2018 – 2019 au lieu de seulement 2019.

Le Tableau 2bis présente une vision en grandes masses et performances retraitées des noms « chinois ».

Flux	2018	2019	Variation (abs)	Variation (%)
Créations	647 000	680 000	+ 33 000	+ 5 %
Suppressions nettes ⁴	510 000	556 000	+ 46 000	+ 9 %
Solde net	137 000	124 000	- 13 000	- 10 %

Tableau 2bis

² Les Suppressions nettes correspondent aux Suppressions brutes minorées des opérations de « restauration » de noms supprimés puis conservés par leurs titulaires, et majorées des suppressions menées à l'initiative de l'Afnic notamment dans le cadre d'opérations de vérifications.

³ On souligne par ailleurs que les titulaires de .FR doivent être impérativement situés en France ou dans les autres pays de l'Union européenne

⁴ Les Suppressions nettes correspondent aux Suppressions brutes minorées des opérations de « restauration » de noms supprimés puis conservés par leurs titulaires, et majorées des suppressions menées à l'initiative de l'Afnic notamment dans le cadre d'opérations de vérifications.

On note ainsi que si l'opération ponctuelle de suppression de 15 000 noms n'avait pas eu lieu, le solde net réel serait en progression de 2 000 noms.

Cependant, pour des raisons de cohérence et de traçabilité des données sur le long terme, nous conserverons dans les analyses ci-dessous les données brutes non retraitées des événements ponctuels de forte amplitude. Outre cette problématique de suivi dans le temps, une autre raison peut jouer : il n'est pas improbable que nos chiffres incluent des opérations similaires, mais portant sur des volumes plus faibles et donc plus difficiles à détecter. Se contenter d'éliminer les événements les plus saillants en considérant les chiffres « nets » comme absolument fiables pourrait mener à des erreurs d'appréciation.

La Figure 3 présente l'évolution des flux du .FR depuis 2011 (données non retraitées des événements ponctuels évoqués ci-dessus).

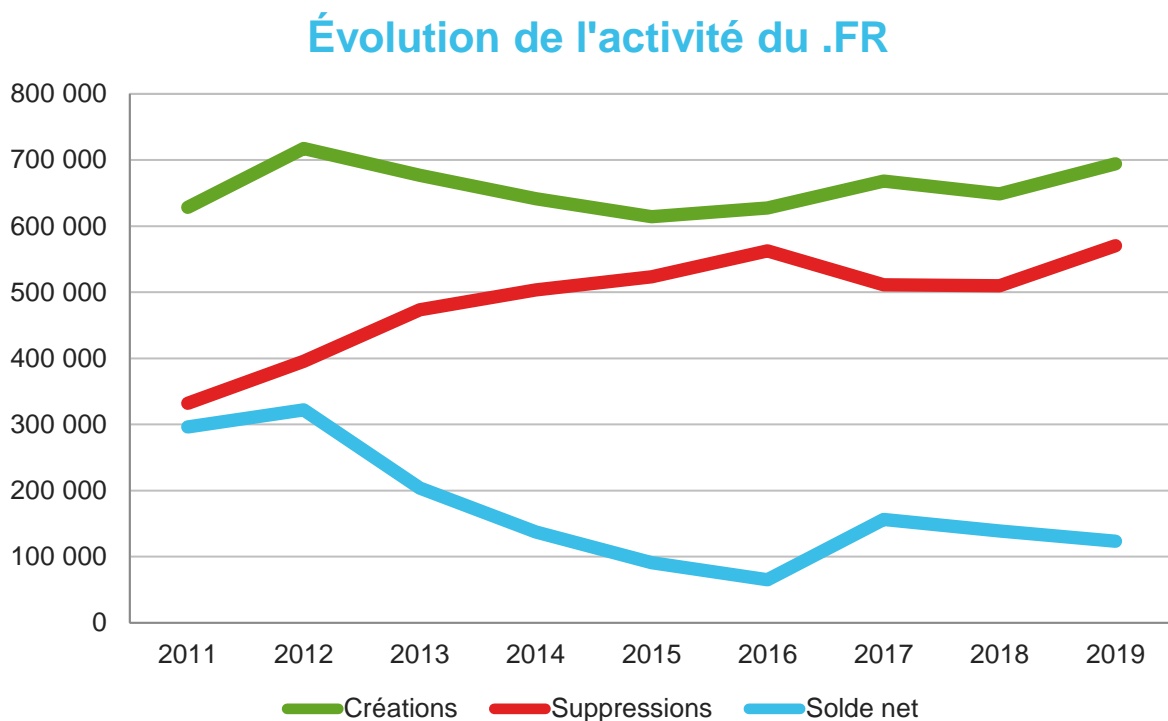


Figure 3

Les créations continuent en 2019 d'être orientées à la hausse, confirmant la tendance observée depuis 2015 tout en se révélant supérieures aux attentes (même en excluant l'opération de domaining chinois). Les causes de cette belle progression peuvent être multiples : efficacité des actions de promotion menées par l'Afnic en lien avec des partenaires (Réussir avec le Web, Réussir en .FR) ou avec ses bureaux d'enregistrement ; dynamisme des créations d'entreprises induisant une intensification du rythme des créations...

Les suppressions sont en progression, mais celle-ci aurait dû en principe être moins marquée entre 2018 et 2019 si les 15 000 noms supprimés en octobre 2019 avaient été « lissés » sur les deux années⁵.

Le taux de conservation des .FR en 2019⁶ retombe à 82,7 % contre 83,9 % en 2018. Il reste toutefois très satisfaisant, celui du .COM au niveau mondial étant par exemple de l'ordre de 78-79 % en 2019.

Dans un contexte où les créations et le stock sont en progression, il n'est pas surprenant de voir une tendance identique au niveau des suppressions. Les variations du Taux de conservation permettent de savoir si les suppressions atteignent un niveau critique ou non. En 2019, la dégradation du Taux de conservation montre que la dynamique des créations a été significative, mais sans « surchauffe » inquiétante : le Taux de conservation est resté nettement au-dessus de sa moyenne 2011-2019 qui s'établit à 82,1 %.

⁵ 15 000 lissés sur deux ans représenteraient 7 500 noms en 2018 et en 2019, soit 0,2 point de Taux de conservation. Celui-ci aurait donc théoriquement dû être de 83,7 % en 2018 et de 82,9 % en 2019 « toutes choses égales par ailleurs ».

⁶ Le Taux de conservation est calculé par la formule suivante : $(\text{Stock } 01/01/20 - \text{Créations } 2019) / \text{Stock } 01/01/19$. Il mesure donc la proportion de noms présents au 01/01/19 qui sont toujours présents au 01/01/20. Les puristes distinguent avec raison ce Taux de conservation du Taux de renouvellement, qui mesure la proportion de noms renouvelés parmi ceux qui arrivaient à échéance dans une période considérée. Pour des raisons de benchmark, nous préférons utiliser le Taux de conservation qui peut être calculé sans disposer rétroactivement des dates d'échéances des noms renouvelés.

4. Formation du solde net du .FR

L'étude des composantes du Solde net et de leurs évolutions met en évidence les dynamiques sous-jacentes aux performances étudiées ci-dessus.

La Figure 4 représente les variations des renouvellements et des créations d'une année sur l'autre, leur addition formant le Solde net.

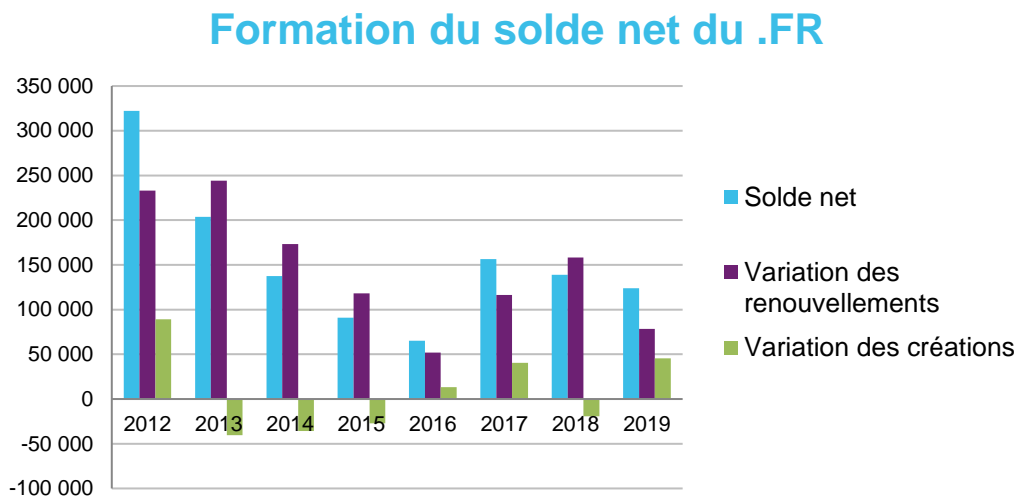


Figure 4

La variation des renouvellements a toujours été positive entre 2012 et 2019, traduisant le fait que le nombre absolu de noms renouvelés ne cesse de croître. Cette variation positive s'est réduite d'année en année entre 2012 et 2016, avant de revenir en 2017 au niveau de 2015 et de dépasser les + 150 000 noms en 2018. La hausse des suppressions a pesé sur ce paramètre en 2019, mais celui-ci continue de contribuer plus que les créations aux variations du solde net.

Les variations des créations ont pour leur part été orientées à la baisse en 2013 – 2015 avant de connaître une reprise en 2016 et 2017, puis de repasser dans le rouge en 2018 et de se rétablir enfin en 2019 avec l'une des meilleures progressions depuis 2012. Ces évolutions reflètent bien la situation générale du marché des noms de domaine, qui connaît depuis 2016 une alternance de phases d'accélération et de ralentissement.

Depuis 2012 au moins, la variation du solde net est plus induite par les variations des renouvellements (noms maintenus dans le stock) que par celles des créations, ce dernier facteur venant doper les résultats ou au contraire les minorer. Cette situation est celle de toutes les extensions existant depuis longtemps. Elle met en exergue l'intérêt pour leurs registres d'accorder une importance particulière aux renouvellements, même si les créations conservent un intérêt stratégique évident.

L'étude des « paramètres-clés » du .FR permet d'explicitier ces éléments et d'illustrer le raisonnement mené en termes de prévisions d'activité.

5. Paramètres clés du .FR

Pour mémoire, le taux de création (ou dynamique commerciale) représente le pourcentage de noms créés dans l'année dans le stock en fin d'année. Plus un TLD est « jeune » ou « dynamique », plus son taux de création sera élevé. Ce taux tend à se réduire avec le temps, puisque le stock de noms augmente d'année en année et que l'effort à fournir en termes de créations (en valeur absolue) est mécaniquement de plus en plus important, si l'on veut conserver un taux de dynamique commerciale identique d'une année sur l'autre.

Du fait de la hausse des créations de 5 % (contre une croissance du stock de 3,7 %) le taux de création s'est amélioré en 2018 en passant de 19,6 % à 20,2 %. Cela signifie « en clair » qu'au 1^{er} janvier 2020 un .FR sur 5 avait été enregistré dans l'année précédente.

La figure 5 montre que ce taux de création tend depuis 2015 à se stabiliser autour des 20 %, ce qui témoigne de la dynamique des créations puisque le stock étant en croissance, le nombre de créations à réaliser pour maintenir un taux de création inchangé est de plus en plus important.

Ce taux peut bien sûr varier dans l'avenir en étant soumis à l'influence d'événements ponctuels : vague massive de domaining, campagne promotionnelle impactante, etc. Mais sur le long terme on peut penser que la tendance restera soit stable, soit légèrement orientée à la baisse comme cela peut être constaté dans d'autres extensions européennes de taille et d'ancienneté comparable à celles du FR.

Si le .FR « stagnait » en 2020, un Taux de création inchangé de 20 % représenterait 686 000 créations, mais si le .FR gagnait par exemple 3,7 % en 2020 comme en 2019, l'objectif des créations pour maintenir le Taux de 20 % passerait à 711 000, un niveau qui n'a pas été atteint depuis 2012. Ces ordres de grandeur permettent de situer ce qui est réaliste et ce qui l'est moins, tout en illustrant le principe que « les arbres ne montent pas jusqu'au ciel ».

Les paramètres clés du .FR sont donc intimement liés : pour tel objectif de croissance du stock, il sera nécessaire d'atteindre un compromis optimal entre la dynamique de création et le maintien du Taux de conservation. À l'inverse, les prévisions de croissance globale de l'extension seront conditionnées par les niveaux de performance plus ou moins optimistes ou conservateurs anticipés pour l'année à venir.

Variation des paramètres clés du .FR

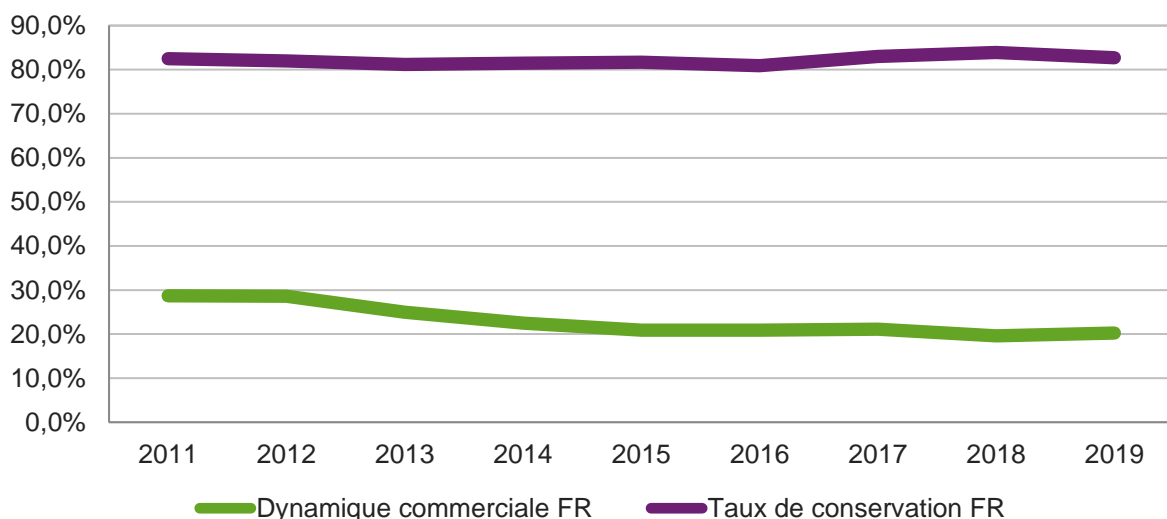


Figure 5

Le taux de conservation est calculé en soustrayant les créations de l'année au stock de fin d'année, et en rapportant ce solde au stock en début d'année. Il mesure donc la proportion de noms existant en portefeuille en début d'année, qui n'ont pas été supprimés en fin d'année.

Le .FR a bénéficié d'un taux de conservation très stable entre 2011 et 2017, toujours supérieur à 80 %. L'année 2019 voit un retour vers la performance moyenne des huit dernières années (82,1 %) après une année 2018 qui marqua un plus haut historique. Son évolution peut partiellement s'expliquer par l'analyse de la structure du portefeuille par ancienneté des noms déposés.

La Figure 6 ci-dessous montre la répartition des .FR par ancienneté au 31/12/19. Les noms créés en 2019 ont une ancienneté de 0 an, ceux de 2018 une ancienneté de 1 an, etc. Cette structure est pour l'instant restée assez stable dans le temps. Comme en 2018, on constate que 50 % des .FR ont une ancienneté inférieure à 4 ans, et que les noms « âgés » de huit ans ou plus ne représentent qu'un quart du stock.

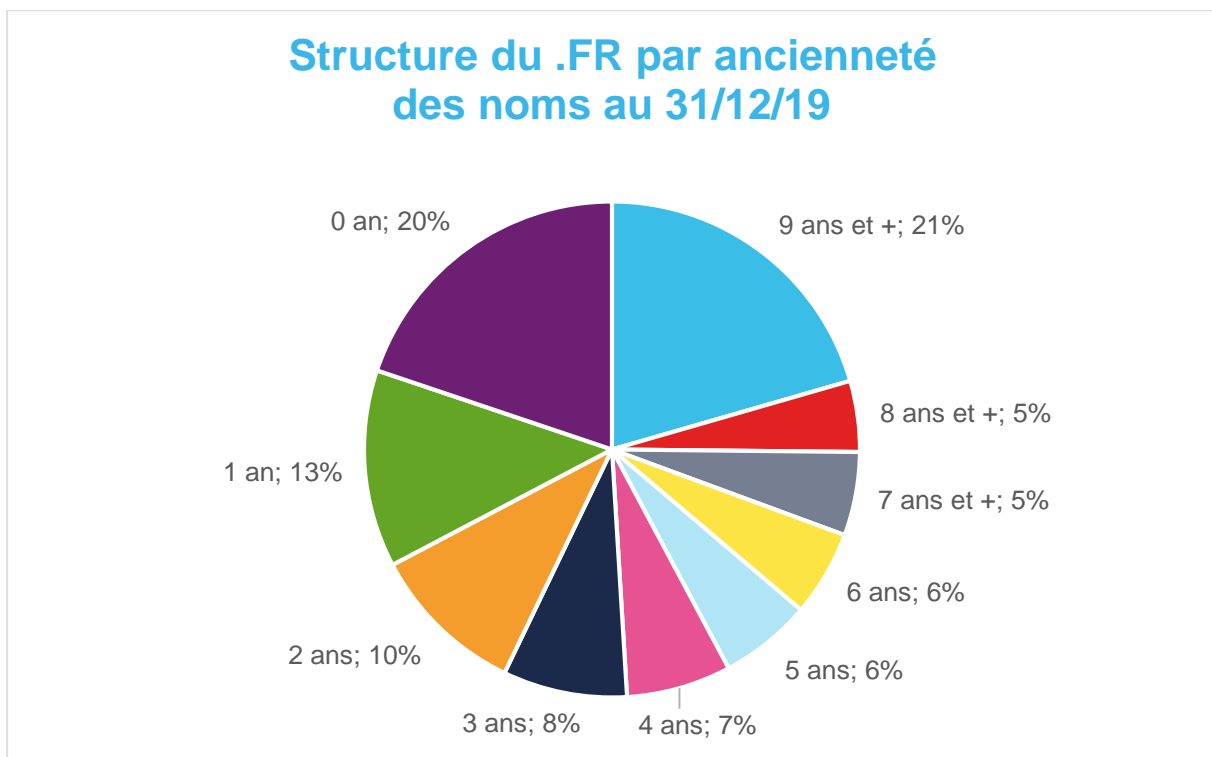


Figure 6

Cette répartition a un impact direct sur le taux de conservation, car on observe que ce taux varie avec l'âge des noms de domaine (cf. Fig. 7).

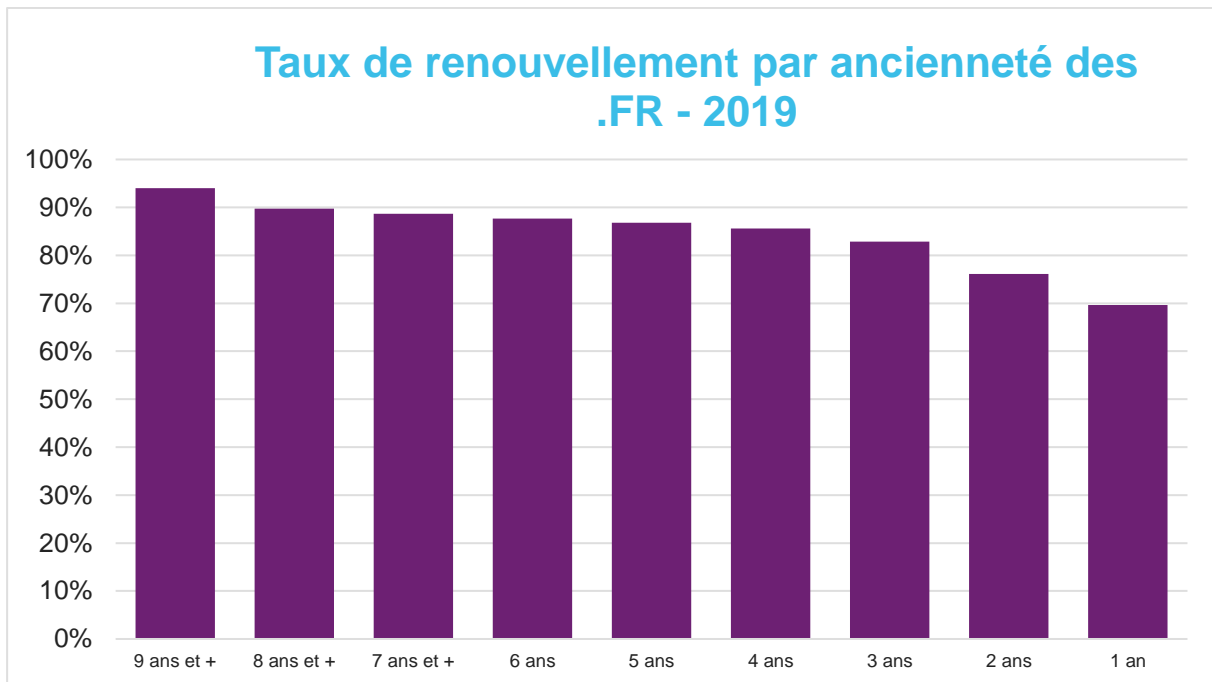


Figure 7

Ainsi, le taux de conservation en année 1 (premier renouvellement) est proche des 70 % et progresse par la suite à 80 % et plus. Un nom de domaine conservé plusieurs années de suite a une probabilité de plus en plus importante d'être conservé dans l'avenir.

Le taux de conservation n'est jamais de 100 %, ce qui reflète l'existence d'un phénomène d'érosion naturelle qui décroît à mesure que les noms gagnent en ancienneté.

Cette étude permet de valider et de quantifier l'hypothèse selon laquelle un nom de domaine utilisé aura d'autant plus de chances d'être conservé. Son utilisation joue aussi un très grand rôle dans sa probabilité d'être gardé par son titulaire, comme le montrent des études menées en interne et dont les résultats doivent encore être affinés.

Évolution du nombre de .FR depuis 1998

La figure 8 met en exergue les impacts sur la croissance du .FR des différentes vagues d'ouvertures (2004, 2006, 2011).

Évolution du nombre de .FR

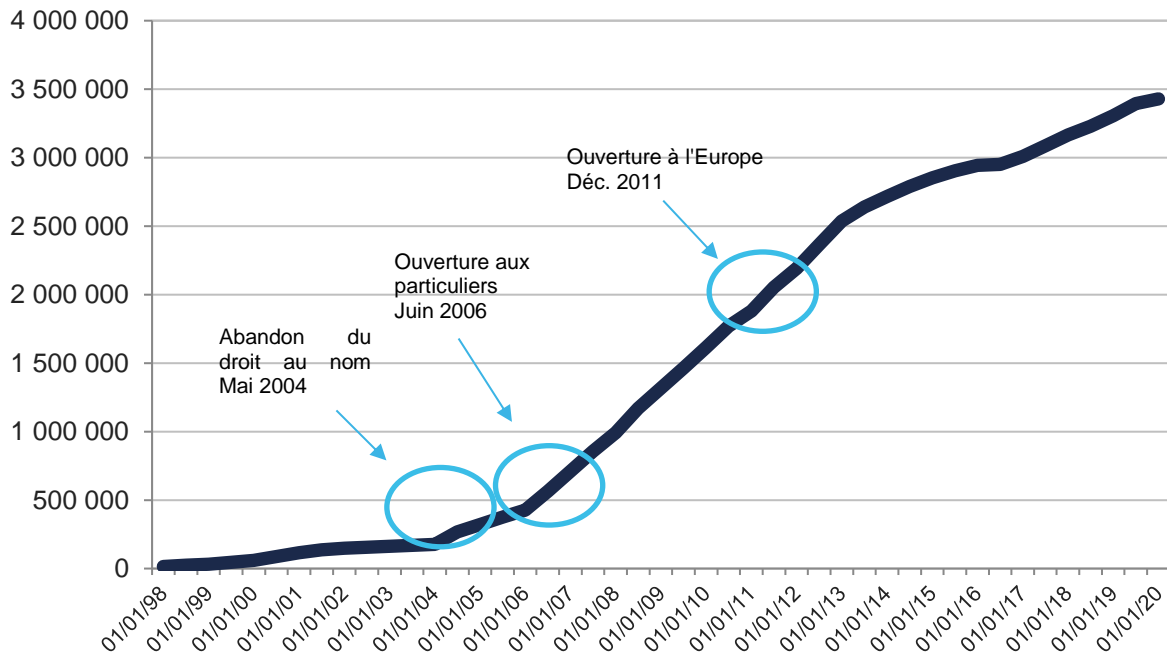


Figure 8

On constate que l'assouplissement du « droit au nom », c'est-à-dire l'abandon de l'exigence d'avoir à justifier d'un droit sur le nom déposé, a été le premier facteur d'accélération de la croissance. C'est cependant l'ouverture aux particuliers en 2006 qui a été le facteur déterminant, les deux « ouvertures » cumulant leurs effets jusqu'en 2013 sans effet notable de l'ouverture à l'Union européenne. À partir de 2013, la croissance se ralentit et il faut attendre le début 2017 pour franchir les trois millions de .FR. Le rythme reste soutenu en 2018 et 2019, très proche de celui des années 2013-2016.

Au rythme actuel, les 3,5 millions de .FR pourraient être dépassés au 2^e ou au 3^e trimestre 2020.

6. Concentration du marché du .FR

L'indice de concentration du .FR est calculé en prenant la somme des carrés des parts de marché des 10 premiers bureaux d'enregistrements (formule du HHI ou Herfindahl-Hirschmann Index).

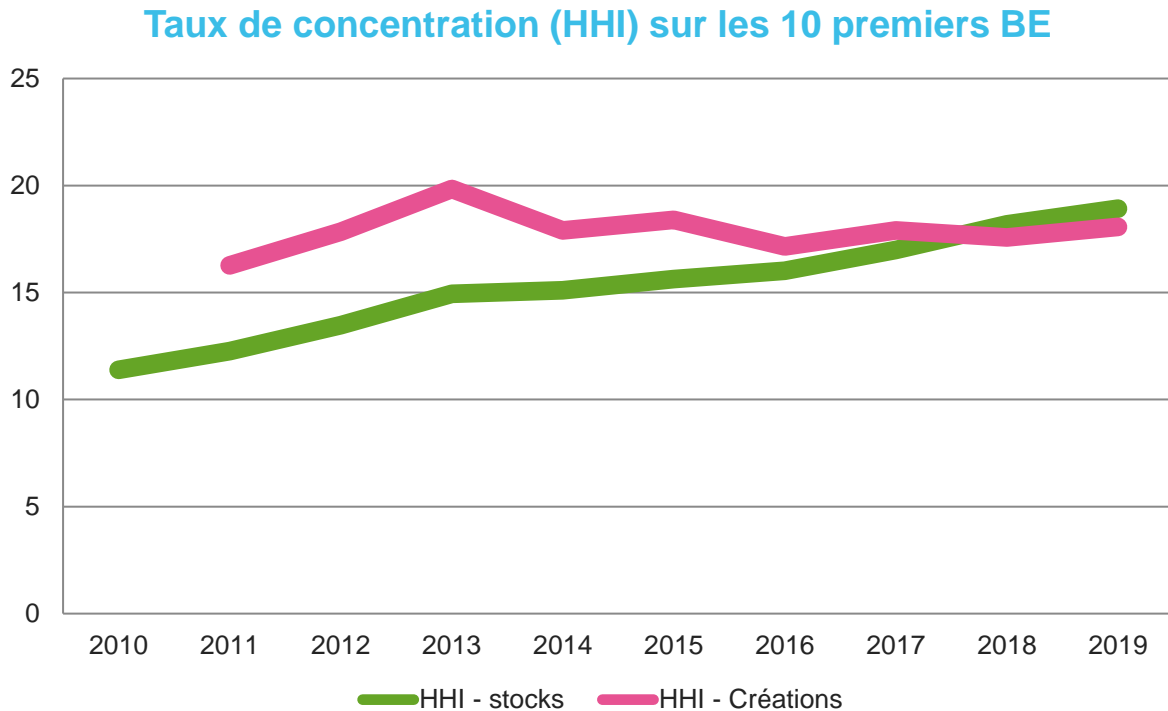


Figure 9

La Figure 9 montre les étapes de la concentration du « marché » .FR. La courbe HHI Stock progresse fortement jusqu'en 2013, puis tend à l'horizontale, avant de repartir en 2017/2019 à la hausse à un rythme presque comparable à celui de 2010-2013.

À l'heure actuelle, le .FR est toujours considéré aux termes de la nomenclature HHI comme un « marché » moyennement concentré. Cependant il pourrait être considéré comme significativement concentré au-delà de 20.

Le fait nouveau en 2018 était le passage de l'indice de concentration des créations sous l'indice de concentration du stock, ce qui induit une tendance de moyen – long terme à une déconcentration du marché. Cette prévision déjà formulée début 2019 ne s'est pas matérialisée de manière très visible, et ceci d'autant plus que l'indice de concentration des Créations a lui aussi été en progression en 2019. Sans doute faudra-t-il plusieurs années pour que l'Indice de concentration du stock s'infléchisse réellement à la baisse. Nous ne devons en effet pas négliger la force d'inertie considérable représentée par les noms conservés. Ces stocks sont assez peu volatiles, la proportion de noms changeant de bureaux d'enregistrement restant marginale. Comme le montre la Figure 10, cette proportion n'a jamais dépassé les 2,5 % depuis 2014.

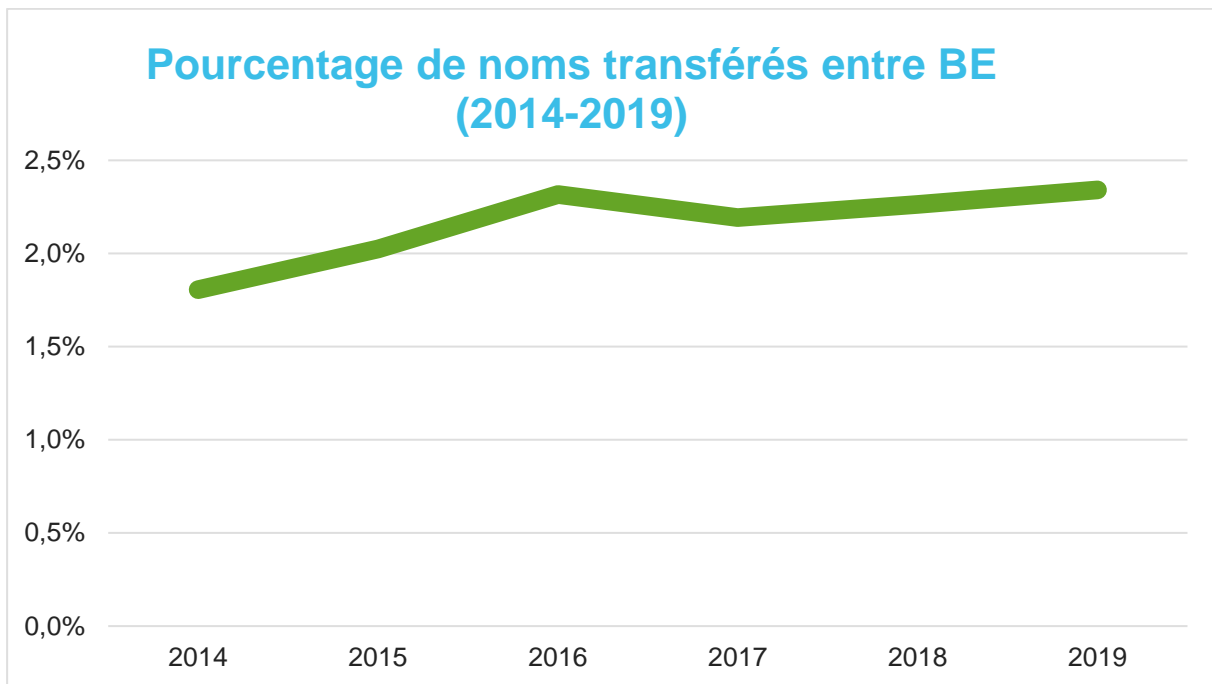


Figure 10

Les portefeuilles sont donc très stables, leurs évolutions étant dictées, au niveau des bureaux d'enregistrement, par les effets conjugués des créations et des renouvellements plus que par les flux de clients captés ou perdus. L'augmentation continue de ce Taux de Transfert depuis 2017 pourrait cependant être le signe d'une tension concurrentielle de plus en plus sensible entre les bureaux d'enregistrements actifs sous .FR, et un indice avant-coureur d'une modification radicale de la physionomie du marché dans la décennie à venir. En effet, les nouveaux clients ont jusqu'à présent été acquis par le biais des créations, les bureaux s'efforçant de capter les futurs titulaires en leur proposant des tarifs avantageux. Dans un marché plus concurrentiel, marqué par un ralentissement constant de la croissance, les acteurs s'en prendront aux clients des autres, ce qui fera s'envoler les coûts d'acquisition client et conduira à vendre les noms plus cher, d'une manière apparente (noms de domaine seuls) ou cachée (au sein de « packages »). Jusqu'à présent considérée comme une « donnée d'entrée » indiscutable, la « loyauté » des titulaires à l'égard non pas du .FR, mais de leurs bureaux d'enregistrement, pourrait être testée à un horizon de moyen-terme.

Le tableau 3 ci-dessous se focalise sur les parts de marché des trois premiers acteurs, en stock et en créations. Il montre que le phénomène de « déconcentration » potentielle (Concentration des créations inférieure à celle du Stock) a commencé à leur niveau dès 2017, la concentration en stock continuant à progresser tout en « freinant » progressivement (+3,1 points en 2017, +0,9 en 2018, +0,4 en 2019).

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Stock	59,6%	59,5%	60,0%	60,8%	63,9%	64,8%	65,3%
Créations	65,9%	62,0%	62,4%	61,5%	62,9%	62,5%	63,3%

**Tableau 3 - Parts de marché des 3 premiers bureaux d'enregistrement
en stock (au 31/12) et en créations**

Les tendances des indices HHI semblent confirmées par ces données. Il n'en reste pas moins que le poids de ces trois acteurs – les deux tiers du .FR à eux seuls – est aujourd'hui considérable dans l'activité du .FR en regard du nombre de bureaux d'enregistrement actifs sur cette extension.

L'étude des flux de transferts entre ces trois premiers bureaux d'enregistrement et les autres montre d'ailleurs qu'il existe une asymétrie flagrante. En 2019, sur 77 389 transferts entre bureaux d'enregistrement, 36 907 (52 %) étaient réalisés au profit de l'un des trois leaders, tandis que ces mêmes leaders ne perdaient que 27 250 noms au profit des autres bureaux d'enregistrement, soit 35 %. Ainsi, les flux de transferts s'exercent en majeure partie au profit des leaders, mais de manière moins concentrée que le niveau global du marché. On peut voir dans cette dissonance l'effet des modèles économiques troublant le jeu de la « concurrence pure et parfaite » chère aux économistes. Tous les bureaux d'enregistrement ne proposent pas le même type de services aux clients qu'ils ciblent, et pas aux mêmes tarifs. Un client grand compte a ainsi peu de chances de passer chez un bureau d'enregistrement ciblant de grand public et les TPE/PME, de même qu'un particulier ou une TPE seront vraisemblablement peu attirés par des tarifs élevés incluant des prestations dont ils n'auront pas besoin.

Le phénomène de concentration relative au niveau des trois leaders met en lumière les enjeux croissants liés aux réseaux de revendeurs, qui peuvent faire migrer de l'un à l'autre les portefeuilles de noms de domaine que leurs clients leur ont confié en gestion.

7. Répartition des .FR sur le territoire national

Le Tableau 4 montre que les titulaires situés en Île-de-France possédaient 30,5 % des .FR au 31/12/19, mais que cette région a perdu 1.6 points de part de marché entre fin 2013 et fin 2018. Ce moteur traditionnel du .FR a réalisé en 2019 une croissance moins forte que celle de l'extension : serait-il en train de se « gripper » ?

Les autres régions détenant des parts de marché significatives sont l'Auvergne Rhône Alpes (12 %, croissance de 3,9 % en 2019), l'Occitanie (7,7 %, croissance de 3,2 %), la Provence Alpes Côte d'Azur (7.6 %, croissance de 4,1 %) et la Nouvelle Aquitaine (6,8 %, croissance de 4,8 %).

D'autres régions surperforment le .FR comme la Normandie (+4,9 %) et les Pays de la Loire (+4,3 %) sans oublier les Territoires ultra-marins (+6 %).

Région	Stock 31/12/19 milliers	Var. 2019	PdM 31/12/14	PdM 31/12/19	Var. PdM 14/19 (Points)
Grand-Est (Alsace Champagne-Ardennes Lorraine)	182	188	3 %	5 %	- 0,2
Nouvelle Aquitaine (Aquitaine Limousin Poitou-Charentes)	222	233	5 %	7 %	+ 0,2
Auvergne Rhône-Alpes	395	411	4 %	12 %	+ 0,6
Bourgogne Franche-Comté	81	84	4 %	2 %	- 0,1
Bretagne	113	116	3 %	3 %	0,0
Centre Val de Loire	75	78	4 %	2 %	0,0
Corse	10	10	-4 %	0 %	0,0
Île de France	1 010	1 041	3 %	30 %	- 1,6
Occitanie (Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées)	254	262	3 %	8 %	- 0,9
Hauts de France (Nord-Pas-de-Calais Picardie)	167	172	3 %	5 %	- 0,3
Normandie	89	93	5 %	3 %	0,0
Pays de la Loire	150	156	4 %	5 %	+ 0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	250	260	4 %	8 %	- 0,2
Ultra-marins	31	32	5 %	1 %	0,0

Tableau 4 – Répartition des .FR par région des titulaires

Des dynamiques de « rattrapage » sont toujours à l'œuvre dans certaines régions, ce dont témoigne l'effritement de la part de marché de l'Île de France au cours des cinq dernières années. Mais une partie de la croissance du .FR a aussi été obtenue grâce aux titulaires situés à l'étranger.

8. Titulaires étrangers

L'ouverture du .FR à l'Europe a eu lieu en 2011, avec comme on l'a vu un impact limité sur la dynamique de croissance du FR. Le pourcentage de .FR déposés par des étrangers n'a pourtant pas cessé d'augmenter ensuite, passant de 5 % en 2013 à 8,5 % en 2017.

L'année 2018 fut la première à voir cette proportion se stabiliser (-0,2 point), une stabilisation qui s'est confirmée en 2019 avec un progrès de 0,1 point à 8,4 %. Ce chiffre résulte d'une croissance de 5 % des noms déposés par des titulaires étrangers au cours de l'année écoulée.

Pourcentage de .FR déposés par des titulaires étrangers

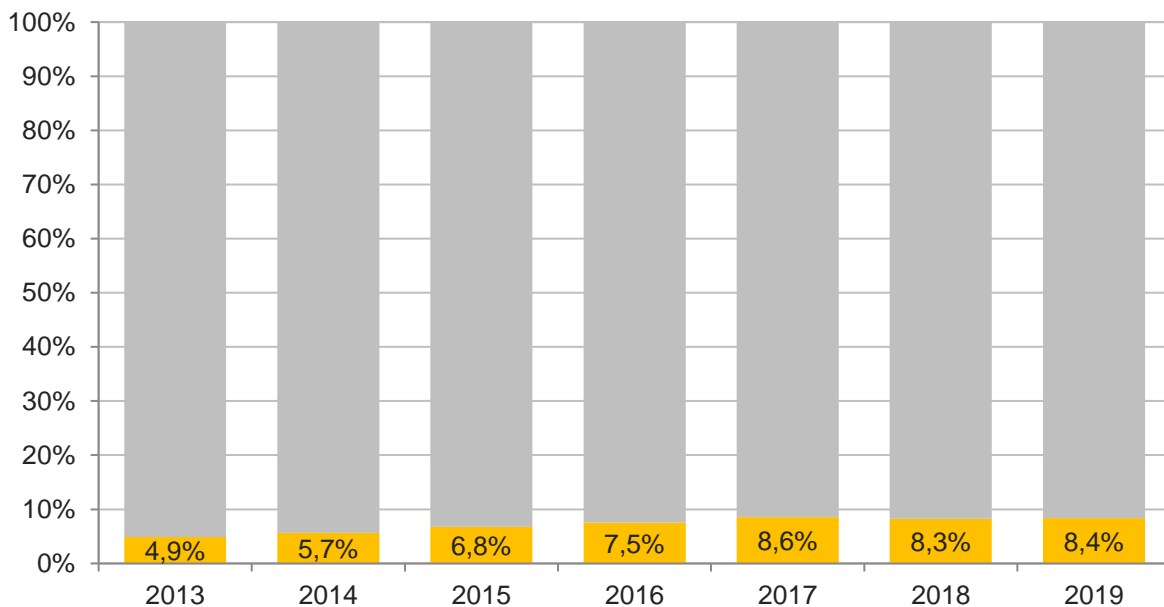


Figure 11

Les titulaires étrangers sont toujours principalement situés en Allemagne (71 000 .FR contre 73 000 en 2018), aux Pays-Bas (46 000 contre 43 000), en Grande-Bretagne (32 000 contre 34 000), en Belgique (36 000 contre 33 000). Cette perte de vigueur des pays les plus représentés parmi ceux des titulaires étrangers (+ 2 000 noms seulement en solde net) est vraisemblablement la cause première de la stabilisation constatée ci-dessus.

Les créations émanant de titulaires situés dans l'Union européenne ont connu une baisse sensible en 2018-2019, passant de 87 000 à 68 000 en 2018 et à 64 000 en 2019. La dynamique commerciale de ce « segment » reste élevée (23 % en 2019 contre 20 % pour l'ensemble du .FR) tout en tendant à se réduire (33 % en 2017, 26 % en 2018). Cette dynamique commerciale plus élevée que l'ensemble du .FR s'accompagne d'un taux de renouvellement plus faible : 79% en moyenne sur la période 2017-2019. On peut y voir l'effet d'actions de domaining de la part de structures où cette activité est plus florissante qu'en France, et qui s'intéressent tout naturellement au marché français. Leur impact est cependant resté limité pour l'instant, et tend même à se réduire.

9. DNSSEC

La proportion de .FR signés au moyen de DNSSEC est passée de 4 % en 2013 à 13 % en 2017, soit un triplement en volume, de 103 000 noms à 424 000 noms. 13 000 noms supplémentaires furent encore signés en DNSSEC en 2018, mais 2019 s'inscrit comme l'année du déclin avec une perte de 15 000 noms.

Pourcentage de .FR signés en DNSSEC

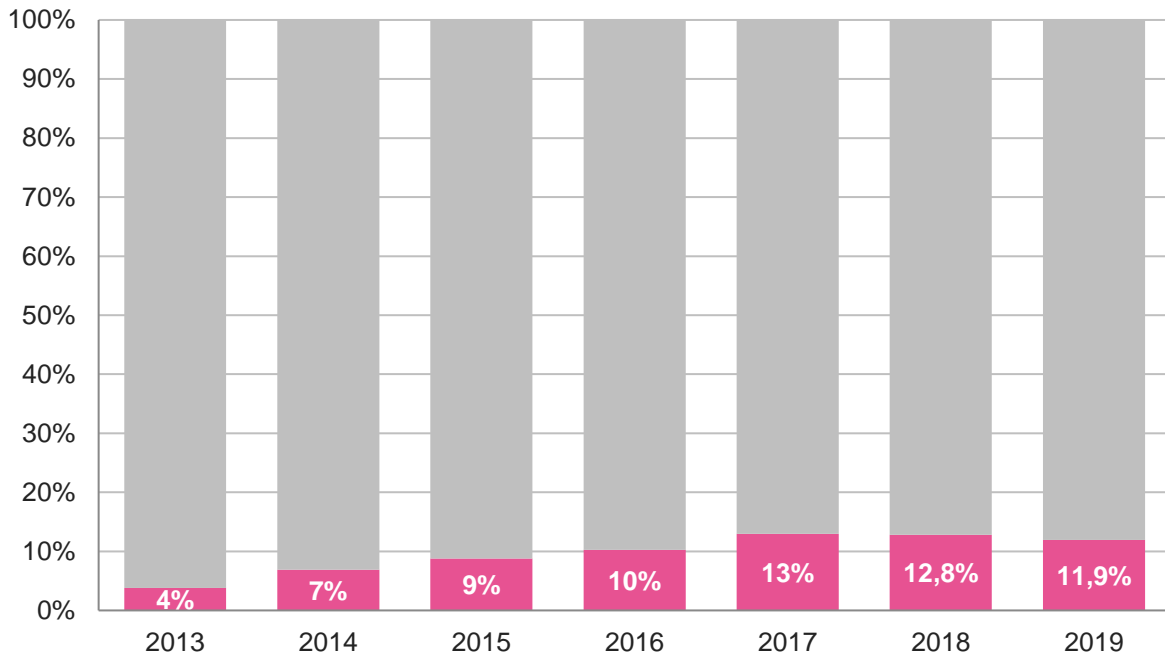


Figure 12

La proportion de noms signés, qui s'était stabilisée en 2018, est à présent clairement en baisse, en repassant en dessous des 12 %. Cette évolution semble inquiétante à l'heure où les problématiques de sécurité du DNS et des noms de domaine font partie des grandes préoccupations des cercles de la Gouvernance de l'Internet. Elle démontre plusieurs choses : l'adoption insuffisante de DNSSEC en France, la faible motivation des bureaux d'enregistrement à proposer ce service s'ils ne bénéficient pas de soutiens extérieurs, et le risque voir réduits à néant les efforts consentis depuis plusieurs années pour mieux sécuriser l'Internet français par ce moyen.

10. Noms en caractères accentués sous .FR

La proportion de noms en .FR au format IDN, c'est-à-dire contenant des caractères accentués, reste faible avec ses 0,7 %. Mais elle paraît s'être stabilisée en 2019, avec une croissance de 9 % du nombre de .FR en format IDN (24 580 contre 22 467).

Ces chiffres restent anecdotiques à l'échelle du .FR, recouvrant sans doute un grand nombre de noms défensifs (marques contenant des caractères accentués) et quelques noms spéculatifs (noms communs contenant des caractères accentués). Cependant l'absence d'usages probants explique bien la faiblesse du pourcentage et le cercle parfois vertueux, parfois vicieux qui lie étroitement les flux de noms de domaine et l'usage qui en est fait.

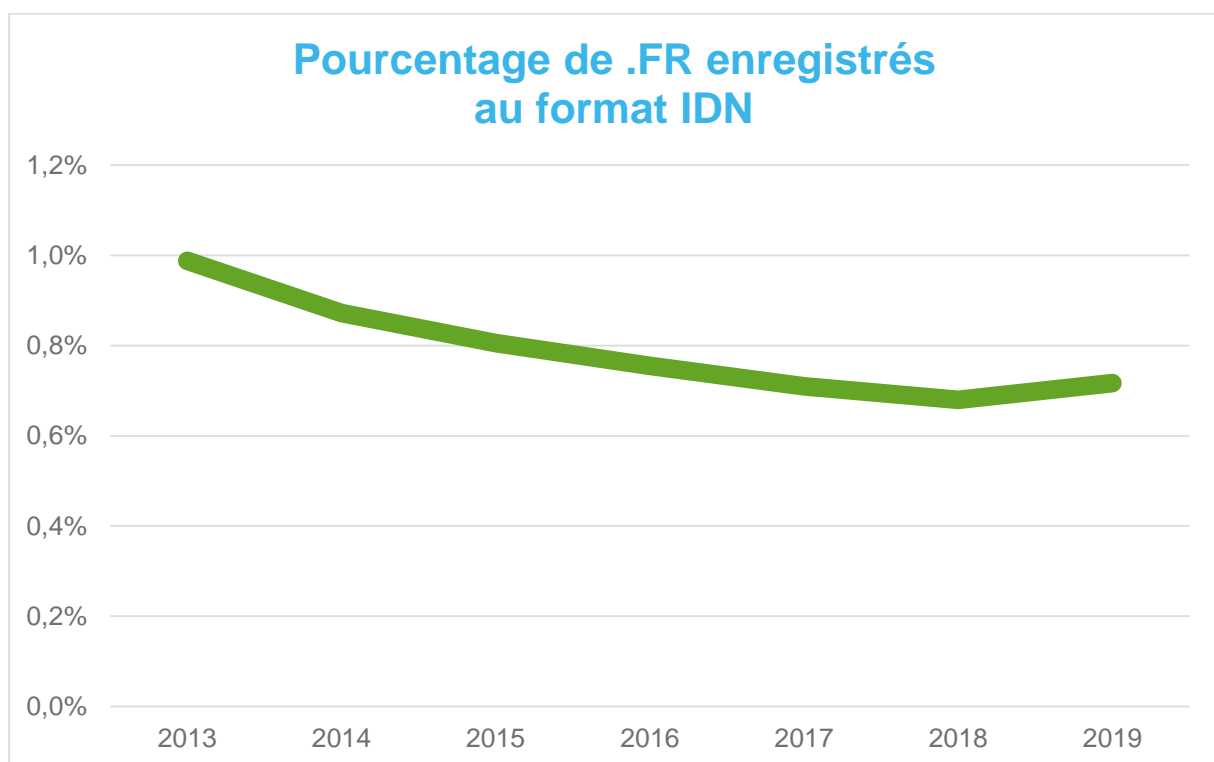


Figure 13

11. Dépôts en mode multi-années

Les dépôts et renouvellements de .FR pour des durées supérieures à 1 an (et pouvant aller jusqu'à 10 ans) sont possibles depuis le 30 mars 2015. Mais bien que cette possibilité existe depuis près de cinq ans, la progression reste lente avec seulement 7 % de .FR enregistrés ou renouvelés pour des durées supérieures à 1 an.

Pourcentage de .FR enregistrés en multi-années

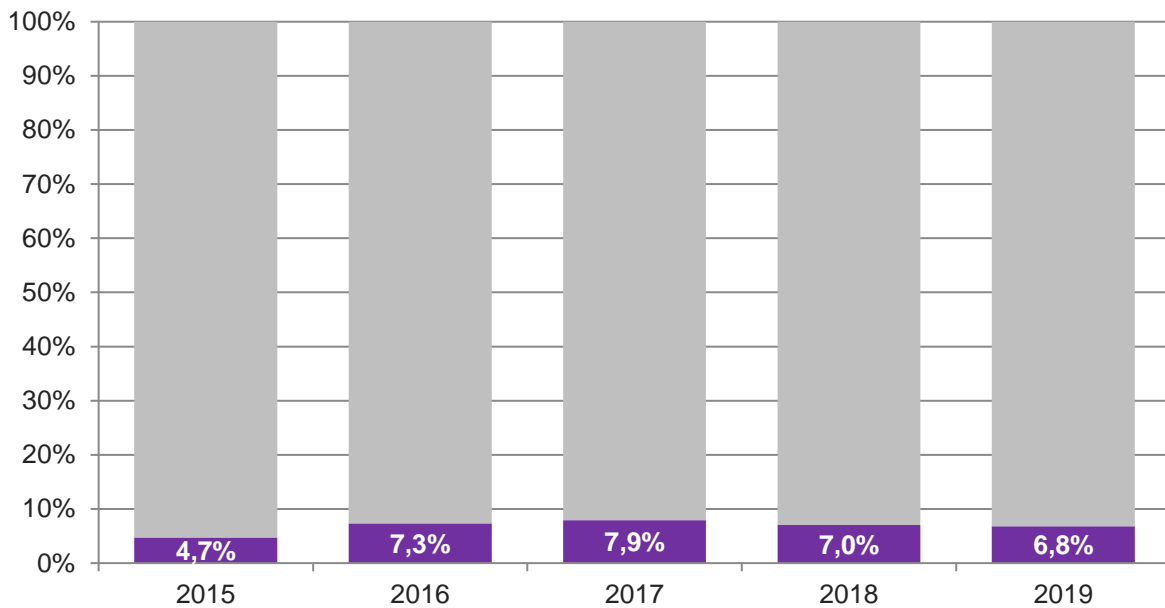


Figure 14

Il y avait 234 000 .FR déposés pour deux ans ou plus au 1^{er} janvier 2019, soit 6,8 % du stock. Ce chiffre représente une augmentation de 1 000 noms en valeur absolue par rapport à 2018, mais une baisse en valeur relative (6,8 % contre 7 %).

La structure des échéances (de 2 ans à 10 ans) montre que l'essentiel des multi-années est à une échéance de 2 ou 3 ans (85 %), les autres échéances allant décroissant.

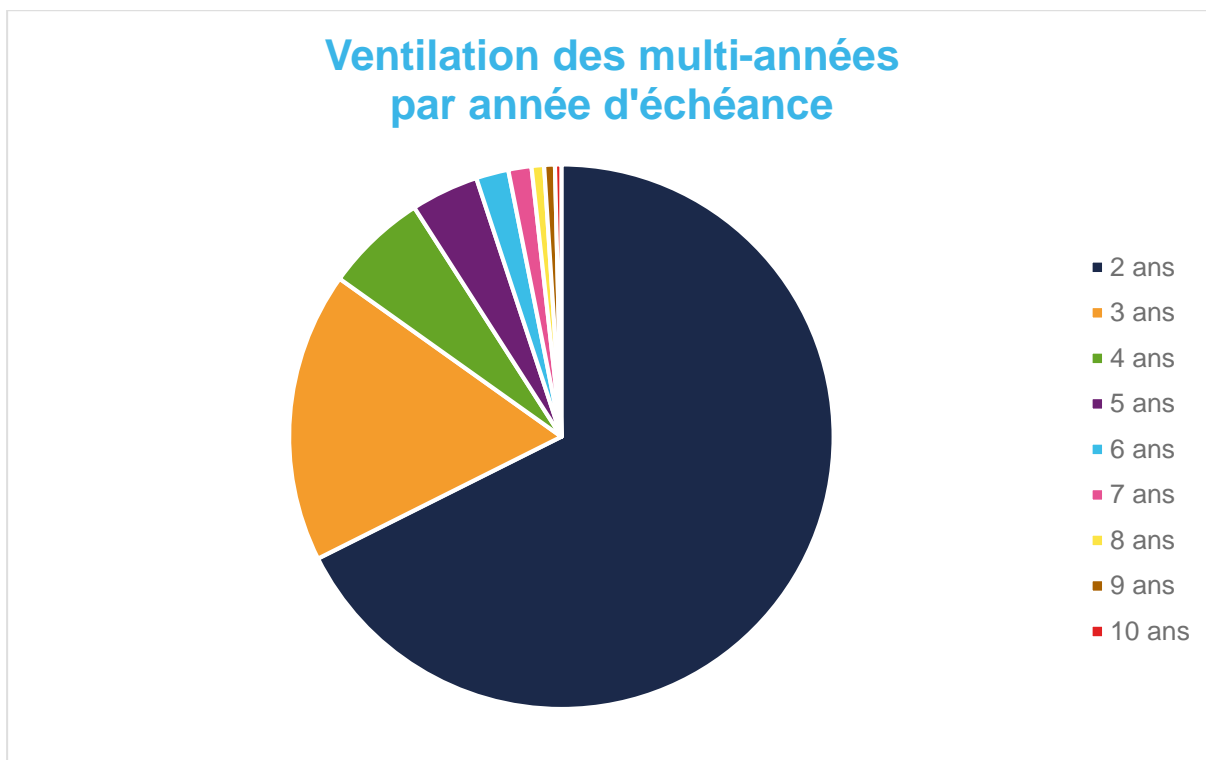


Figure 15

12. Perspectives 2020 du .FR

Le .FR a continué de voir ses créations s'apprécier significativement en 2019, après une croissance en dents de scie amorcée depuis 2016. Il est raisonnable de penser que ce rythme se poursuivra toutes choses égales par ailleurs, mais cette réserve incite à formuler des prévisions prudentes pour 2020, avec un niveau de créations situé aux alentours des 670 / 675 000.

Le Taux de conservation a de son côté été touché en 2019 par des événements ponctuels qui ne devraient pas se reproduire en 2020. Il est raisonnable là aussi de l'estimer à une fourchette de 83,2 % à 83,4 %.

Compte tenu de ces métriques, le taux de croissance du .FR en 2020 devrait être légèrement inférieur à 3 %, en suivant la tendance de long terme qui le fait tendre vers la moyenne des ccTLD de l'Union européenne.

Ces prévisions sont naturellement soumises à bien des aléas : nouvelles vagues de « domaining », recrudescence d'opérations commerciales des autres extensions présentes sur le marché français, évolutions préjudiciables au .FR des stratégies des grands bureaux d'enregistrement...

Mais tous les aléas ne sont pas des menaces : la hausse des prix programmée des .COM contribuera mathématiquement à rendre celui-ci de plus en plus cher. En partant des 7,85 \$ d'aujourd'hui (7,06 €) et à raison de 10 % par an, le .COM devrait dépasser les 10 € en 2023 pour le prix destiné aux bureaux d'enregistrement. Si le tarif du .FR reste aux alentours de 5 € comme aujourd'hui, le différentiel de prix – du simple au double – finira certainement par jouer en faveur d'une extension qui fait sens pour le marché français, au détriment d'un TLD qui est certes « international », mais perd justement de sa signification à force d'être « passe-partout ».

Dans un contexte de concurrence plus vive entre bureaux d'enregistrement autour des noms déjà déposés, les efforts de l'Afnic en direction des TPE/PME non encore équipées gardent toute leur importance. Des dispositifs tels que Réussir avec le Web permettent de dépasser la seule problématique du nommage internet en la replaçant à sa juste place dans une démarche plus vaste d'édification d'un dispositif performant de présence sur internet. C'est ainsi que l'Afnic reste, plus que jamais, un acteur clé du développement de l'internet en France.